

Arrêté au Kenya, Georges Ruggiu sera jugé à Arusha

Monsieur Georges. Voilà une appellation qui peut paraître badine. Et pourtant, Georges Ruggiu est un des personnages-clés du génocide rwandais. La radio extrémiste hutue des Mille Collines, que ce Belge animait en 1994, a largement contribué à échauffer les esprits d'un pays qui basculait dans la tragédie. Il y a attisé la haine anti-Tutsi, mais aussi le sentiment anti-Belge qui fut fatal aux dix parachutistes de Flawinne.



«A chacun son Belge!», clamait Ruggiu. Photo d'archives Guissard.

le nord de la Tanzanie. Son arrestation fait suite à celle de sept Hutus rwandais interpellés vendredi dernier au Kenya.

Le ministre des Affaires étrangères Eric Derycke a exprimé sa satisfaction, rappelant que *Radio Mille Collines a constitué un des éléments importants contribuant au climat politique qui a mené au génocide au Rwanda en 1994*. Le TPR précise quant à lui que Ruggiu est accusé d'avoir fait de nombreuses interventions radiophoniques incitant à la violence et à la haine contre les Tutsis, les Hutus modérés et les Belges pendant les massacres.

Depuis la mi-95, huit démarches

successives avaient été faites auprès des autorités kényanes. La Belgique avait demandé l'extradition de celui qui se prétendait «journaliste», avant qu'Arusha ne fasse de même. Un mandat d'arrêt international avait été lancé par le juge d'instruction bruxellois Damien Vandermeersch. Mais, suivant en cela la loi du 22 mars 1996 qui permet le dessaisissement d'une juridiction au profit des tribunaux internationaux créés par le Conseil de sécurité de l'ONU, la Belgique avait finalement décidé de s'en remettre au TPR.

Fait sans précédent, Ruggiu est le premier non-Rwandais arrêté dans le cadre des enquêtes menées sur le drame rwandais,

mais aussi le premier Belge qui comparaitra devant un tribunal international. Pour reprendre le mot du Français Jean-Pierre Chrétien, qui a consacré un ouvrage au rôle des médias dans le génocide, le procès de *cet illuminé paranoïaque, qui pratiquait un langage à la fois didactique, agressif et martelé*, sera attendu avec impatience: nombreux en effet sont ceux qui espèrent qu'il éclaircira les zones d'ombre du génocide. En 1994, ce massacre collectif et programmé avait fait au moins 500.000 morts parmi la minorité tutsie et les Hutus modérés.

PASCAL MARTIN

Articles page 7

TEXTO

«Les Belges et Dallaire doivent partir»

Retranscrites par le Français Jean-Pierre Chrétien qui a consacré un livre au rôle des médias dans le génocide rwandais, voici quelques interventions de Ruggiu sur la radio des Mille Collines. Sa cible: les Belges.

Le 13 avril 1994. Après une enquête minutieuse, tout porte à croire que cet avion [celui du président Habyarimana] a été descendu au départ d'une position non officielle, position Masaka des soldats belges de la Minuar. Par ailleurs, le contingent belge de la Minuar était chargé de la sécurité de l'aéroport (...). Dès l'annonce officielle par Radio-Rwanda le 7 avril 1994 au matin de la mort du président Habyarimana, l'ensemble de la population du Rwanda a été plongé dans la stupeur. Cette stupeur a rapidement fait place à une fureur exterminatrice dans les té-

tes échauffées et déjà mécontentes de l'inaction gouvernementale contre les éléments pro-FPR répandus dans la population, qui les avaient par ailleurs déjà attaqués tôt le matin et contre les politiciens perçus comme pro-FPR. (...) D'autre part, il ressort que la France a des difficultés à entamer des actions qu'elles a toujours menées au Rwanda en des moments pareils, suite à la présence belge... En clair, la France ne peut pas jouer le rôle de gendarmerie au Rwanda (...) tant que les Belges sont là, il est donc impérieux que le gouvernement rwandais se prononce pour le départ des Belges, et même des Belges de la Minuar, un départ tant souhaité par la masse populaire. Les troupes belges de la Minuar doivent partir (...) les Belges et Dallaire...

Le 10 mai 1994. Le premier point est que la Minuar pour

l'instant circule beaucoup dans Kigali et elle est accompagnée de journalistes étrangers, qui de Bazungu effectivement, qui ne parlent pas tous français d'ailleurs. Apparemment pas des Belges, rassurez-vous pour ceux qui ont encore des préventions contre les Belges. Il ne s'agit pas de Belges, il s'agit de journalistes étrangers...

Le 25 mai 1994. On apprend que bientôt, nous l'espérons, une deuxième mission des Nations unies (...) ne sera plus dirigée par la même personne, le général Dallaire de malheur qui a laissé le FPR venir aux portes de la capitale et venir aux portes de nos maisons; chasser nos familles et nous chasser de nos biens. Nous espérons donc que cette opération de la Minuar sera plus clairvoyante et dirigée par quelqu'un d'un peu plus neutre (...) Etc.

Ainsi parlait la voix de la haine

A chacun son Belge... ils ont abattu l'avion du président Habyarimana... Chaude, enflammée, c'est la voix de Georges Ruggiu qui, le matin du 7 avril 1994, a embrasé le Rwanda et provoqué la chasse aux Tutsis et aux Belges. Depuis l'été 1993, lorsque furent signés les accords d'Arusha, la radio des Mille Collines a systématiquement détricoté la paix qui s'annonçait, cultivé la haine ethnique. Elle a achevé son œuvre durant les trois mois du génocide, en appelant les Rwandais à «travailler» à «éliminer les cancrelats» c'est-à-dire les Tutsis.

La radio des Mille Collines a été créée par l'entourage du président Habyarimana, sa belle-famille, les durs du Hutu Power, afin de mobiliser la population sur les thèmes de la haine ethnique.

En Belgique, les collectes s'organisent parmi les boursiers rwandais proches du régime, qui versent de l'argent ou achètent des parts de la société anonyme RTLM. Georges Ruggiu,

éducateur de son état, en achète deux. Petit, mince, Ruggiu ne paie pas de mine, mais il se montre plus fervent défenseur de la «cause hutue» que les intéressés eux-mêmes! Il fait partie d'un «groupe de réflexion rwando-belge» et d'un groupe de droite, «Diapason». Il se lance avec fougue dans une campagne de propagande où on le voit défendre la «révolution sociale» hutue auprès du Roi, des parlementaires, des journaux. En septembre 1993, il part au Rwanda. On se demande toujours qui paye le voyage et les premiers émoluments du Liégeois, beaucoup de regards se tournent vers l'Internationale démocrate chrétienne, qui était en rapport avec Ruggiu.

Durant les cent jours du génocide, la voix de Ruggiu soutient le moral des tueurs: caustique, précise, emportée aussi, accompagnée d'une musique entraînant inspirée des rythmes zaïrois. Les tueurs ont la machette dans une main, et le transistor collé à l'oreille. Lorsque les bataillons des propagandis-

tes du Hutu Power quittent le Rwanda, Ruggiu est avec eux dans les camps. Il quitte ensuite le Kivu pour se rendre au Kenya où il se réfugie à Nairobi.

D'après des témoins qui l'ont aperçu, l'homme a changé: baïonnette, chevelu, il porte la robe blanche des musulmans et se fait passer pour un commerçant arabe. Mais, malgré le mandat d'arrêt international lancé contre lui par la justice belge, demeure en contact avec les autres journalistes rwandais en exil, dont Hassan Ngeze du journal «Kangura», les Kényans s'agitent où il se trouve et la Sûreté belge le sait aussi. Jamais pourtant il ne sera inquiété ni a fortiori extradé: l'homme en sait trop non seulement sur le génocide proprement dit, mais aussi sur les milieux belges qui l'ont recruté, payé, ces tenants nostalgiques du Hutu Power.

Si Georges Ruggiu devait continuer à parler, la commission Rwanda aurait certainement matière à étoffer son rapport!

COLETTE BRAECKMANS